

COMPTE -RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
2 juin 2014

Le 2 juin 2014, 19 h 00, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Brigitte KOCH, Maire.

Etaient présents : Brigitte KOCH, Sylvain FOUBERT, Evelyne GAPENNE, Jean - Marc LAMBERT, Daniel SOUDAN, Franck ROSAK, Danielle DION, Céline BONVALET, Jean-Louis PILARD, Pierre BRISSY.

Excusé : Sylvette COFFINIER qui donne procuration à Pierre BRISSY

Secrétaire de séance : Evelyne GAPENNE

Le PV du 18 avril 2014 n'a pas été adopté

Madame Danielle Dion présente les rectifications du précédent procès verbal du 18 avril 2014 :

Travaux à prévoir : bouche incendie rue de Pont-Rémy :

Il y a lieu de lire :

« Le conseil municipal vote à l'unanimité » au lieu de « l'ensemble du conseil municipal demande »

Divers

Travaux

Ajouter « prévoir du macadam dans la cour de l'école » au paragraphe réfection de la cour de l'école

Sécurité école

Il a lieu de lire « demandant d'étudier la possibilité de changer la sortie d'école pour la mettre rue de l'Épinette » au lieu de « demandant que la sortie d'école se fasse désormais rue de l'Épinette »

Dans les commissions ajouter deux suppléants à la FDE Mme Dion et Mme Gapenne

L'adoption du PV rectifiée sera remise à l'ordre du jour lors de la prochaine réunion de conseil.

Ordre du jour :

- Désignation membres CCID
- Rapport des commissions
- Divers

Désignation membres CCID

Suite à la lettre des services fiscaux, Madame Koch explique que les services fiscaux retiendront 6 personnes titulaires et 6 suppléants pour constituer la commission communale des impôts directs.

Madame Le Maire a sollicité les personnes déjà inscrites sur la liste initiale et a fait appel à d'autres candidats pour compléter

A l'unanimité le conseil propose la liste ci-dessous :

Titulaires :

NIVELLE Martine (St Riquier) – FERON Patrick – FOUBERT Sylvain – LEROY Jean-Michel – DEBOVE Alain – LAMBERT Jean-Marc – DELANNOY Jean-Paul – DARSIN Marie-Reine – HACCART Guy - PRUNIER Catherine – GREVET Bernard - DEMARCKE Wilhelm

Suppléants :

CALIPPE Pascal (Buigny l'Abbé) – ROCHER Joël – SENECAT Christian – THERY Pascal – DELLIEUX Serge – VELGHE Philippe – CASIMIR Sylvette – PERIMONY Maurice – SEGUIN Emmanuel – SOUDAN Daniel – LEPLOMB Annie – GAPENNE Evelyne

Rapport de la commission Environnement, cadre de vie, urbanisme

M. Brissy dresse le rapport établi suite à la visite de cas particuliers en présence de M. Rosak :

- Ils ont constaté les dégâts chez M. Maupin en raison de l'humidité occasionnée par l'écoulement des eaux pluviales provenant de la départementale. Le problème avait déjà été signalé il y a 6 ans, M. Maupin souligne la rapidité de réaction de Mme Koch.

M. Brissy a demandé à M. Rocher un devis.

- Problème d'accès piéton route départementale (Mme Lefevre, assistante maternelle) : Mme Koch a rendez-vous avec M. Papillon de la DDTM le 12 juin 2014 à 10h afin d'obtenir des conseils pour projeter des aménagements. M. Papillon expliquera le rôle de la DDTM, l'ATESAT (L'Assistance Technique fournie par l'État pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire) ayant été supprimée fin 2013.

- Les malfaçons de l'enclos picard : M. Poignon, géomètre et maître d'œuvre du projet passera le 17 juin 2014 à 10h15.
 - L'écoulement des eaux des gouttières de l'atelier à Monflières : M. Brissy a vu avec M. Rocher pour faire un devis (23 mètres de gouttières sont à changer). Mme Koch demande qu'un devis soit effectué par M. Levielle.
 - Portail de l'école : La commission ne juge pas nécessaire de refaire la dalle au niveau du portail de l'école. Mme Koch a contacté M. Louchel afin qu'il fixe le portail dans le sol directement sans autres travaux.
 - Réfection de la cour de l'école : Mme Koch indique qu'il faut revoir ce qui peut être fait ; avec l'accueil des tout petits il y a des normes pour les revêtements, dossier restant à étudier.
 - Toiture église, Mairie : Mme Koch informe le conseil que M. Levielle commencera les travaux le 29 juillet pour achèvement fin août
 - PAVE (plan d'accessibilité des voiries et de l'espace public) : Mme Koch informe que le PAVE sera préparé avec la communauté de communes et que pour les communes de moins de 1000 habitants cela ne concerne que les voies les plus fréquentées.
 - Ancienne maison de Mme Offry rue de Pont-Rémy: M. Foubert demande ce qu'il en est de la maison. Mme Koch doit rencontrer le propriétaire début juin avant de lancer la procédure de mise en péril imminent. Sur les lieux le danger a été marqué par des bandes rouges et blanches. La maison n'est pas frappée d'alignement.
- M. Foubert indique que des arbres cachent les panneaux rue du soleil levant.

Sous commission propreté et fleurissement

Rapport de Mme Dion : La sous commission s'est réunie le 25 avril 2014.
 But : assurer un premier fleurissement rapide de la mairie (jardinières),

des alentours de l'école et des massifs de l'enclos picard (fleurs de jachère).

Projet de la commission : fleurir le village avec l'aide des employés communaux et par un appel à la générosité des villageois. Dès l'automne récupérer, dédoubler toutes plantes vivaces pour replanter ailleurs dans le but d'inscrire Bellancourt au concours des villages fleuris.

M. Lambert fait remarquer que les particuliers doivent tailler leurs haies et garer leurs voitures aux emplacements prévus afin de faciliter le travail de tonte des employés communaux.

Mme Koch indique qu'une rencontre a eu lieu avec le service technique le 23 mai : il y a un besoin de matériel une élagueuse télescopique et une tondeuse tractée. Mme Dion demande si l'inventaire a été fait : pas encore.

Illuminations de Noël : M. Lebel enverra son catalogue début septembre.

Concours des maisons fleuries organisé par M. Lambert. La commission (jury extérieur) passera la première semaine de juillet. Les critères de notation seront mentionnés sur le coupon d'inscription. Les récompenses seront distribuées le 14 juillet: des bons d'achats. Les conseillers peuvent s'inscrire.

Rapport de la commission culture et animation

M. Brissy annonce qu'il n'y a pas eu de réunion de la commission. Rien n'a été prévu pour la fête locale et le 14 juillet dit-il « puisque vous avez refusé le débat sur la sortie d'école »

M. Brissy annonce la création de l'association « Objectif Bellancourt » qui organise un repas le même week-end que la kermesse. La commune prêtera comme à toutes les associations du village les tables et les chaises.

Mme Koch souhaite réussite à son association.

Mme Koch annonce que pour la fête communale du 6 et 7 juillet il y aura :

- les attractions foraines (4 tickets de manège offerts à chaque enfant de la commune)

- Un concours de boules organisé par l'association de chasse
- Un rallye pédestre organisé par M. Dominique Dulac.
- Sous réserve du programme établi par la communauté de communes : un spectacle ou concert.

Pour la fête du 14 juillet :

- Cérémonie au monument
- Attraction : quads gratuits pour les enfants
- Des jeux populaires

M. Soudan demande s'il y aura une messe : Mme Koch demandera au Père Delépine.

Mme Bonvalet propose de lancer un feu d'artifice ; Mme Koch répond que c'est cher (à partir de 400€ minimum) que des artificiers sont obligatoires, on pourra y réfléchir pour l'année prochaine.

M Soudan demande si la retraite aux flambeaux sera organisée ; Mme Koch répond qu'il n'y avait pas assez de personnes pour l'organiser à nouveau.

Mme Bonvalet demande pour faire revenir les structures gonflables ; Mme Koch répond qu'elles avaient été commandées par l'association les enfants d'abord de Mme Scellier.

Madame Koch présente le programme des journées européennes du patrimoine. L'église St Martin sera ouverte le samedi 20 septembre de 14h à 18h et le dimanche 21 de 10h à 18h en accès libre. La Chapelle de Notre Dame de Monflières sera ouverte aux mêmes horaires avec accès libre et exposition des robes de la vierge.

Le 24 juin : concert en l'église de Bellancourt par le CRI.

M. Brissy demande si des suites ont été données pour la restauration de l'orgue, initiative menée par M Gombart. Mme Garnier du CRI ainsi que l'intervenant professeur de musique se sont intéressés au dossier. Mme Koch va se rapprocher d'eux afin d'estimer cette restauration. M. Brissy indique qu'il faudrait monter un dossier et demander à des entreprises du Vimeu d'être mécènes.

Rapport commission des affaires scolaires

M. Rosak a assisté au conseil d'école du 22 mai en présence de Madame l'inspectrice de l'éducation nationale, des enseignants, des parents d'élèves élus, de Mme Le Maire et de Mme Gapenne.

Objet : possibilité de changement de la sortie des élèves demandée par la lettre de M. Brissy, Mme Coffinier, M. Pilard, Mme Dion, Mme Bonvalet. Les enseignants ont emmené l'IEN sur les lieux.

IEN : « Dans cette structure (le sas) impossible de faire sortir 60 personnes »

M. Brissy critique l'inspectrice.

M. Rosak ajoute que l'accès pour les handicapés en fauteuil est compliqué avec les deux portes simples et qu'on ne peut passer par la cantine.

M. Brissy propose de casser une partie du sas en verre.

Mme Koch répond que le sas a coûté plus de 65 000€

Mme Gapenne explique que l'IEN considère que c'est déplacer un danger pour un autre qui est pire. C'est avant tout le bien-être des enfants et non celui des parents. Il faudrait ajouter 2 barrières à celles qui existent et rappeler aux parents leurs responsabilités.

Mme Koch rappelle que c'est de l'insécurité routière et propose d'affecter un agent pour la sortie du midi au passage piéton.

M. Rosak parle des portes étroites, du pilier à la classe de Mme Pezet, du nombre d'élèves important en même temps dans sas.

M. Rosak : la sortie rue de l'Épinette est plus dangereuse car en ligne droite, pas de barrière pour arrêter les enfants qui traverseraient pour se rendre au terrain de sport en face s'ils ne sont pas surveillés par les parents.

Mme Gapenne : Mme Gombart garde les enfants dans la cour si les parents ne sont pas arrivés.

Pas de largeur de trottoir en face de l'église, les parents sont sur la route avec des poussettes : possibilité de demander aux enseignants et à Mme Théron de se garer ailleurs pour libérer le parking.

M. Brissy : peu de voiture rue de l'épinette

Mme Koch répond que ce sont les parents d'élèves qui constituent le trafic rue de Monflières. Les parents sont garés sur le trottoir, sur les lignes jaunes, ne traversent pas au passage clouté : appel au bon sens, la sortie se fait en 10 minutes.

M. Rosak donne les effectifs pour la rentrée 2014/2015

M Debrie :21 (1TPS, 4PS, 10 MS, 6GS)

Mme Pezet: 21 (11 CP, 10 CE1)

Mme Gombart: 21 (5 CE2, 10CM1, 6CM2)

Total 63.

Les enfants peuvent faire leur rentrée dès 2 ans et sont comptés dans les effectifs.

M. Rosak explique le déroulement de la kermesse du 28 juin, quelques changements : la kermesse débutera vers 10h30, le midi sandwichs et pas de repas le soir.

Le Maire et les adjoints offriront une partie de leur indemnité pour l'achat d'une tablette numérique.

M. Brissy annonce qu'il offrira une partie des bénéfices de son association aux enfants du village et de l'école.

Délibération : subvention complémentaire pour la caisse de l'école

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'octroyer une subvention complémentaire exceptionnelle à la caisse de l'école de 150€ pour le financement de jeux pour la kermesse et d'y inscrire cette dépense au budget.

Mme Koch : officialisation du nom de l'école « Rose Bertin »

Prévoir 3 dates en septembre octobre pour la venue de Mme Saponi, historienne et biographe d'ouvrages sur Rose Bertin. Les dates seront communiquées à la bibliothèque d'Abbeville afin de partager les frais de déplacement de Mme Saponi, plusieurs interventions étant prévues : une conférence à l'hôtel d'Emmonville, une rencontre avec des élèves d'Abbeville et une intervention à Bellancourt.

Les dates choisies sont : le 19 septembre, le 26 septembre et le 3 octobre, l'heure restera à préciser.

Mme Koch explique que les enfants travaillent sur un projet pour le jour de l'inauguration.

M. Brissy critique le futur nom de l'école : Rose Bertin n'ayant pas eu une vie exemplaire.

Mme Koch précise que les enfants et le conseil d'école ont choisi le nom de « Rose Bertin »

Mme Koch indique que Mme Pilard a intégré la commission scolaire.

Mme Bonvalet se dit déçue de ne pas avoir été invitée au conseil d'école, Mme Koch lui suggère de se faire élire au conseil d'école, et informe que la commission a la possibilité de rencontrer les enseignants. M. Rosak étant le rapporteur rencontre les enseignants et renseigne la commission. Elle rappelle que la commune a en charge uniquement les bâtiments scolaires, la gestion de la cantine, de la garderie et du

personnel communal. Le reste des attributions étant réservé à la directrice sous l'autorité de l'éducation nationale.

Mme Koch propose à Mme Bonvalet de rencontrer un parent d'élève élu pour lui soumettre ses idées pour la kermesse.

Mme Bonvalet demande comment les activités péri-scolaires vont fonctionner à la rentrée : Mme Koch pense que l'organisation sera la même que 2013/2014, la CCA doit fixer une date de réunion, d'autres communes comme Drucat vont s'ajouter à l'organisation proposée par la CCA.

M. Rosak annonce que M. Mongin se propose pour des séances de judo et sera mis en contact avec le directeur des ALSH de la CCA.

Rapport de la commission communication/ information

Rapport de M. Pilard suite à la réunion du 20 mai :

La commission souhaite se repencher sur le contenu et la forme du « Lien » existant. Le compléter par la création d'un site internet où on trouvera toutes les informations pratiques (horaires mairie, infos bus baag, les manifestations dans le village ...) Prochaine réunion le 23 juin à 19h pour le choix d'un créateur de site.

La commission demande l'installation de panneaux d'affichage en divers points de la commune, des devis seront demandés.

La commission propose d'organiser un concours photos sur le village, et de faire paraître les photos sur le site. Possibilité de le refaire régulièrement selon les saisons.

Haut débit : M. Brissy critique l'intervention de M. Duva lors de la réunion publique, qui, n'étant pas technicien, n'a pas su expliquer pourquoi sur Monflières cela fonctionnait.

Mme Koch a rendez-vous avec M. Dumont le 5 juin. Elle se renseignera si la CCA et le conseil général pourraient apporter une aide financière sur l'achat d'antenne satellite individuelle. Elle lui demandera un engagement sur la date que M. Duva avait donnée lors de la réunion : horizon 2016-2017.

M. Brissy demande que l'on relance les opérateurs pour l'implantation d'une antenne relais 4G.

Mme Koch : toute demande privée comme celle présentée antérieurement par M. Sénecat qui parviendra en mairie sera étudiée en conseil municipal.

Rapport commission sécurité

Mme Koch précise que la commission ne s'est pas réunie mais qu'un exercice incendie a eu lieu le 6 mai à l'école.

M. Brissy a contacté l'association « voisins vigilants ». L'aspect dissuasif fait diminuer les vols de 40%. M. Brissy est en attente de rendez-vous.

M. Pilard dénonce la circulation rapide dans Bellancourt. Mme Koch informe que la sous-préfecture peut prêter des radars pédagogiques. Une rencontre avec le sous-préfet est prévue le 18 juin, la demande lui sera faite. M. Soudan demande le coût d'un radar : à partir de 1000€ selon les modèles.

Mme Koch a rencontré le Capitaine Mamelin de la gendarmerie : les excès de vitesse, les personnes et voitures suspectes sont à signaler à la gendarmerie. Les ralentisseurs ne sont pas conseillés par les gendarmes.

Il est signalé que la camionnette au carrefour de la rue de la croix et de la rue de l'église gêne la visibilité au stop.

M. Brissy demande l'implantation d'un panneau « Bellancourt » à l'entrée de l'enclos picard côté bois du Foy afin que les gendarmes puissent verbaliser en cas d'excès de vitesse.

M. Pilard : le « cédez le passage » à l'intersection des primevères est à matérialiser.

Délibération : subvention société hippique d'Abbeville

La société hippique d'Abbeville dont M. Levielle est président recherche des sponsors dans le cadre des championnats de France de voltige. Mlle Clarisse Desailly, habitante de Bellancourt fait partie de l'équipe.

A l'unanimité le conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 40€ et d'inscrire cette dépense au budget.

Délibération DM 2

Suite aux décisions de dépenses budgétaires il y a lieu de changer les imputations suivantes au BP 2014 :

Article 6574 : +40€

Article 657361 : +150€

Article 61522 : -190€

Informations diverses

Mme Koch relate l'esclandre qui a eu lieu au bureau de vote le 25 mai et qui s'est avéré sans fondement, ainsi que les rumeurs et les appels téléphoniques anonymes.

Mme Koch qui s'est entretenue avec le capitaine Mamelin ne donne pas suite à ces affaires.

M. Mamelin rappelle que de toute façon, agir dans le cadre de la police, fait partie des prérogatives du maire.

Suite à la demande de Mme Tintenier (assistante maternelle) : un partenariat sera éventuellement fait pour que les assistantes maternelles de Bellancourt puissent bénéficier des formations du relais des assistantes maternelles d'Abbeville. La demande a été faite par Mme Koch auprès de Mme Sacquépée.

Problème de lapins en recrudescence dans le village : M. Lambert, Président de l'association de chasse a proposé de mettre des cages pour piéger. Mettre une clôture électrique ne résoudra pas le problème.

Pour le problème de corbeaux dans la résidence de l'enclos picard : M. Lambert verra avec la fédération pour la législation.

Mme Dion demande que les dates de réunion de conseil soient connues 6 mois à l'avance ; Mme Koch répond que c'est difficile cela dépend des sujets mis à l'ordre du jour.

M. Vilmont doit faucher les talus pour le 15 juin.

M. Rosak demande que les mauvaises herbes du chemin piéton derrière la résidence soient traitées.

A la demande des nouveaux conseillers, le budget primitif 2014 sera expliqué lors de la prochaine réunion de conseil municipal.

La séance est levée à 21h15.

Pour copie conforme
Bellancourt, le 11 juin 2014

Le Maire Brigitte KOCH